

## ÉLECTION DES MEMBRES DU CSE

# SOM-CGT obtient la double majorité

L'élection des membres du Comité social et économique de la SAPESO s'est achevée, hier, lundi 24 juin. Pour mémoire, le CSE fusionnera les trois instances historiques (Comité d'entreprise, Délégués du personnel, CHSCT).

SOM-CGT remercie toutes celles et ceux qui ont fait confiance à ses candidats.

Voici les points marquants de cette élection :

SOM-CGT obtient la majorité des membres titulaires du CSE (13 sur 20) et une représentativité syndicale majoritaire (56,48 %). Cette représentativité majoritaire permettra à SOM-CGT, organisation syndicale multicatégorielle, de négocier et de signer des accords paritaires transversaux, et de participer aux réunions de négociations des différents secteurs de l'entreprise.

SOM-CGT obtient 21 postes répartis comme suit :

- 15 dans le collège Ouvriers/Employés (9 titulaires et 6 suppléants),
- 3 dans le collège Cadres techniques niveau 1/Employés article 36/Agents de maîtrise (2 titulaires et 1 suppléant),
- 3 dans le collège Cadres administratifs (2 titulaires et 1 suppléant).

Au niveau de la représentativité toutes catégories confondues :

- SOM-CGT représente 56,48 %,
- le SNJ représente 43,52 %,
- En raison d'un score inférieur à 10 % des suffrages valablement exprimés au premier tour du scrutin, FO ne peut être considérée comme une organisation syndicale représentative, et ne pourra donc pas signer d'accords paritaires.

L'obligation d'appliquer la parité dans les listes électorales (nombre de candidates et de candidats correspondant à la part de femmes et d'hommes inscrits dans le collège) a imposé un second tour dans le collège Ouvriers/Employés, et entraîne la vacance de 3 postes de suppléants (2 dans le 1<sup>er</sup> collège et 1 dans le 2<sup>e</sup> collège).

L'utilisation du vote électronique comme unique moyen de vote a entraîné une baisse du taux de participation des électeurs des Services techniques (63 % en 2019 contre une participation habituelle autour des 70 %). À l'inverse, la participation des électeurs du collège Journalistes a fortement augmenté (72 % en 2019 contre une participation proche des 50 % voire inférieure comme en 2014).

SOM-CGT n'obtient aucun poste dans le collège Journalistes. Espérons que le vote « corporatiste » des salariés électeurs de ce collège ne soit pas un vote de repli sur soi, à l'heure où les enjeux transversaux n'ont jamais été aussi vitaux pour l'avenir de la SAPESO.

La mise en place du CSE (élection du bureau et désignation des membres des diverses commissions) aura lieu mardi 2 juillet.